

Publié le 23 octobre 2020

Les Epl au cœur de la relance de l'économie ultramarine

La crise sanitaire et économique liée à la propagation de la Covid-19 a plongé l'économie mondiale et l'économie française dans une phase de récession. L'économie ultramarine a pâti elle aussi de la situation. Malgré des répercussions moins importantes qu'au niveau national, la conjoncture a été fortement dégradée au premier semestre. Alors que la reprise s'amorce, la plénière du Congrès national des Epl dédiée à l'Outre-mer a exploré les pistes pour permettre aux Epl de jouer un rôle majeur dans la relance de l'activité économique.



Contraintes par les périodes de confinement auxquelles ont été astreints les territoires ultramarins, les Epl d'Outre-mer ont traversé non sans mal la période de ralentissement économique. **Les situations ont été néanmoins différentes selon les zones et selon les domaines d'activité.** Les Sem, les Spl et les SemOp ultramarines auront néanmoins un rôle important dans la relance de l'activité économique. Leur propension à investir sera notamment salutaire dans cette période

difficile.

Des territoires ultramarins marqués à des degrés divers par la crise économique

Au même titre que l'ensemble de l'économie française, l'économie ultramarine a été fortement dégradée au premier semestre de l'année 2020. **En sa qualité de présidente de l'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) et de directrice générale de l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM), Marie-Anne Poussin-Delmas** a ouvert la séance en apportant ses éclairages sur la situation rencontrée par les territoires d'Outre-mer. **Le bassin des Antilles et de la Guyane, durement frappé par la crise, a amorcé une reprise encourageante. Les autres territoires ont subi moins de pertes.** Mais ils sont sujets à une reprise moins forte, et aucun rebond n'est observé pour l'instant en Polynésie française. C'est dans cette perspective que les différentes institutions publiques et parapubliques, à commencer par l'IEOM, ont mis en place **des dispositifs visant à restaurer la confiance.** L'épargne, en forte augmentation pendant la période de confinement, constitue un motif d'espoir de nature à nourrir la consommation et accompagner la reprise de l'activité dans les prochains mois.

Des mobilisations des Epl de différente nature selon les territoires

Dans cette perspective, les Entreprises publiques locales ont été touchées de manière diverse selon les zones territoriales et les domaines d'activité. Selon **Serge-Eric Horeau, maire de Petite-Ile, vice-président du Conseil départemental et président de l'Union des maires de l'île,** La Réunion a vécu une situation contrastée. Alors que l'activité a été très ralentie par la séquence de confinement au premier semestre - quand le virus était peu présent -, elle a repris dans une période de circulation plus active. Les Epl prennent pleinement part à cette reprise, notamment celles ayant une activité dans l'eau et dans le logement social qu'il a suivies particulièrement. **Ce n'est pas le cas des sociétés intervenant dans l'événementiel dont l'existence est aujourd'hui menacée.** En Nouvelle-Calédonie, la propagation de la maladie a été contenue très tôt par la fermeture des frontières. Les Epl se sont adaptées et ont réussi à maintenir leur activité grâce au télétravail et à des aides institutionnelles d'après l'intervention à distance de **Françoise Suve, présidente de la Fédération des Epl de Nouvelle-Calédonie.** Les SIDOM, qui logent près d'un habitant sur dix dans l'ensemble des territoires ultramarins, ont quant à elles continué à assurer leurs missions de service public, tout en respectant les règles sanitaires.

Le maintien des investissements sur l'année 2020 pour accompagner la reprise économique

Aux dires de **Philippe Pourcel, directeur général adjoint du réseau Outre-mer de CDC Habitat,** les Epl, et notamment les SIDOM, ont en effet joué un rôle important dans le maintien de

l'activité économique dans ces territoires. Celles intervenant dans des domaines tels que l'aménagement, le logement, le développement économique et la gestion des réseaux de déchets, d'eau et d'énergie ont fait preuve de résilience et ont limité leurs pertes grâce aux dispositifs de soutien mis en place par les institutions publiques et parapubliques. Elles devraient maintenir à des niveaux proches de 2019 leurs investissements, qui sont essentiels pour l'activité et le développement des territoires. **Des inquiétudes demeurent toutefois s'agissant de l'année 2021. L'arrivée à échéance des aides institutionnelles promet de lever le voile sur des situations de fragilité.**